

Conseil municipal
3ème délibération du 25/07/2016

L'an deux mille seize, le vingt cinq juillet, le Conseil municipal de la commune de Trésilley s'est réuni après convocation légale, sous la présidence de M. Emmanuel FLEUROT, Maire, pour une session ordinaire.

Présents : Mmes Céline Millon, Guiseppa Paci, Magali Hilaire-Gindro, MM. Jean-Pierre Fournier, Olivier Maurand (P.P), Olivier Noir (P.P), Emmanuel Fleurot. Jérôme Moczala.
Absent: MM. Ludovic Bouillault, Sébastien Dumont, Mme Sandrine Gélosa,
Secrétaire : Madame Magali Hilaire-Gindro

Ordre du jour :

- **Travaux Eau Potable sur R.D 5:**

Le Conseil Municipal désigne l'entreprise adjudicatrice titulaire du marché d'eau potable sur la R.D 5.

Travaux à respecter par le C.D qui veut refaire l'enrobé à la condition de réaliser réfection eau potable sur la R.D 5 avant fin octobre 2016.

L'ouverture des plis a été effectuée le 13 juillet à 13 H 30 en présence de MM. FLEUROT E, FOURNIER J-P, MAURAND O, ROZAN J (Cabinet BEREST)

- 3 offres : CLIMENT et Fils pour un montant de 132 321.00 € H.T
 DEMOULIN pour un montant de 154 444.00 € H.T
 ROULANS T.P pour un montant de 153 191.60 € H.T
- 2 excusés : entreprises CLIMENT et R. MARTIN

L'entreprise CLIMENT et Fils meilleure offre est retenue par le Conseil Municipal.
Délai d'exécution de 3 mois y compris 1 mois de préparation.

- **Maîtrise d'ouvrage :**

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la Cabinet BEREST pour la maîtrise d'ouvrage concernant les travaux d'eau potable, coût de la prestation 2 025 € H.T

- **Contrôle assainissement :**

Suite à l'ouverture des plis concernant la mission de contrôle – épreuve de compactage – contrôle visuel ou télévisuel épreuve d'étanchéité.

L'offre retenue par le Conseil Municipal est la Société ADTEC pour un montant de 13 676.50 € H.T.

Le Conseil Municipal autorise le maire à signer le marché et tous autres documents nécessaires.

- **Questions diverses** :

Eglise : Accord d'un RDV avec l'Agence Patrick BESSE, spécialiste de reconversion des églises.

Remerciements des enfants pour le financement du voyage en Auvergne.

LE MAIRE,